

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	18
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
11 Août 1873.

ENTREVUE DE FROHSDORF.

Une correspondance du *Courrier de Lyon* donne sur l'entrevue de Frohsdorf les détails suivants, que nous reproduisons à titre de renseignements et sans les garantir :

Quand M. le comte de Paris eut irrévocablement arrêté la décision à laquelle il songeait depuis longtemps, il convoqua tous les membres de sa famille qu'il avait, au préalable, successivement consultés et leur fit part de son dessein. L'approbation que reçut sa communication fut unanime et aucune dissidence ne se produisit parmi les princes. Le duc de Nemours et le duc de Chartres se montrèrent particulièrement empressés à encourager M. le comte de Paris dans sa résolution. On discuta ensuite la question de savoir si le prince partirait pour Vienne seul ou accompagné. On décida sur-le-champ qu'un de ses oncles l'accompagnerait. On songea d'abord au duc de Nemours.

Mais on reconnut que la présence de ce dernier n'avait pas une signification suffisante. On sait, en effet, qu'il a toujours été très-sympathique à son cousin, et l'opinion n'aurait point attaché assez de prix à son intervention, pour donner à l'entrevue le caractère d'une réconciliation définitive qu'elle devait revêtir.

Le duc d'Aumale étant empêché par la nécessité d'étudier le dossier de l'affaire Bazaine, le prince de Joinville s'offrit. Il fut encore décidé qu'on garderait le plus profond secret sur ce voyage, ce qui était d'autant plus facile que la réunion ne se composait que des princes et de deux de leurs conseillers habituels, le duc Decazes et M. Edouard Bacher, tous les deux membres de l'Assemblée nationale. Dans la soirée, des passeports furent demandés. Celui du comte de Paris était au nom du comte de Villiers.

Le lendemain matin, afin de détourner la curiosité des malveillants et des indiscrets, le comte de Paris parlait avec sa femme et ses enfants pour Villiers-sur-Mer, petite station de bains situés près de Trouville et fort à la mode cette année. Ayant installé sa famille, il revenait le même soir à Paris, et ayant rejoint son oncle le prince de Joinville, il repartait immédiatement pour Vienne avec lui.

Durant le trajet, qui se fit d'une seule traite, les princes ne semblent avoir été reconnus nulle part. C'est à Paris que l'indiscrétion qu'ils avaient voulu éviter fut commise. Le *National*, qui passe pour être l'organe personnel de M. Barthélemy Saint-Hilaire, fut le premier à annoncer leur départ, que la *Correspondance républicaine* que dirige M. Landrin répéta immédiatement.

Les feuilles républicaines accueillirent la nouvelle avec tant d'incrédulité que, les princes étant arrivés déjà au terme de leur route, le *Bien public*, sur la foi de l'*Agence Havas*, persistait à démentir leur départ. Quand il ne fut plus possible d'en douter, elles changèrent de tactique et déclarèrent que M. le comte de Paris ne serait pas reçu par son cousin. L'attitude réservée des feuilles légitimistes était faite pour justifier ce langage.

Cependant les princes étaient à Vienne dans la soirée du 3 courant. Le 4, M. le

prince de Joinville se rendait seul à Frohsdorf où son arrivée avait été annoncée, et il était sur-le-champ reçu par son parent. Quelques heures après, il rentra à Vienne et y était suivi à bref délai par l'un des familiers de M. le comte de Chambord, qui venait présenter ses compliments au comte de Paris.

Dans l'entretien qui eut lieu entre ce dernier et l'envoyé de son cousin, il fut décidé qu'aucune question politique ne serait touchée. Le comte de Chambord désirait qu'il en fût ainsi. Le comte de Paris fit observer que tel était son sentiment, qu'il ne lui appartenait pas de traiter de certains problèmes politiques dont la solution appartenait au pays et qu'il n'avait aucun mandat pour en parler en son nom.

— J'ai certaines idées, dit-il. *Le roi* a les siennes. Les miennes me sont personnelles. Ce n'est que par son accord avec la nation qu'il peut faire prévaloir ou modifier les siennes, dont l'examen ne m'appartient pas.

Ces préliminaires ainsi réglés, le comte de Paris partit le 5 août pour Frohsdorf. Le comte de Chambord l'attendait dans un salon, le reçut debout, et, après lui avoir tendu la main, s'assit et le fit asseoir.

— Sire, dit alors le comte de Paris, je viens rendre à Votre Majesté une visite que je souhaitais lui faire depuis longtemps. Je viens en mon nom et au nom de tous les membres de ma famille lui présenter mes respectueux hommages, non-seulement comme au chef de notre maison, mais encore comme au seul représentant du principe monarchique en France.

Il y eut un court silence, puis le prince ajouta :

— J'ai l'espoir qu'un jour viendra où la nation française comprendra que son salut est dans ce principe et n'est que là.

A ces mots, le comte de Chambord se leva les larmes aux yeux, et ouvrit ses bras à son cousin. La réconciliation était accomplie. L'entretien prit ensuite un tour plus intime qui n'appartient pas à l'histoire et dont je ne suis pas le maître de révéler les quelques détails que j'en ai recueillis. Dans la journée, le comte de Chambord se rendit à Vienne, à l'*Hôtel impérial*, où était descendu son cousin, et lui rendit sa visite. Ce dernier vint le recevoir sous la porte cochère. Plusieurs Français logés dans l'hôtel se trouvaient présents à cette réception et furent frappés de sa cordialité. Le comte de Chambord resta une demi-heure avec le comte de Paris. Entre autres choses, il lui demanda les photographies de ses enfants, et ce dernier fit immédiatement télégraphier à Paris, afin qu'on les lui envoyât.

Chronique générale.

Un grand mouvement diplomatique est à l'étude ; il amènerait, dit-on, le déplacement de plusieurs ambassadeurs et la nomination de diplomates en disponibilité depuis le 4 septembre.

De nouvelles instances très-vives ont été récemment faites auprès du maréchal de Mac-Mahon pour le décider à accepter une prolongation de pouvoirs de l'Assemblée. On nous assure que l'honorable duc de Magenta aurait donné à entendre qu'il avait pu accepter le mandat qu'on lui avait offert spontanément, mais que sa dignité ne lui

permettait pas de se mêler, en y donnant un assentiment même indirect, à des agissements qui pourraient ressembler même de très-loin à une intrigue personnelle.

On se souvient de la fameuse souscription du *Corsaire*, organisée dans le but d'envoyer à l'Exposition de Vienne un certain nombre de délégués des classes ouvrières. Les ouvriers ont été choisis, et ils se sont mis en route.

On prétend que M. Tolain ne tardera pas à les rejoindre, toujours aux frais de la souscription, sous l'innocent prétexte de les mettre en rapport avec les ouvriers étrangers, dans le but de se perfectionner dans leur art. Le gouvernement français ne sera pas pris au dépourvu.

Les menées des ouvriers français hors du territoire seront étroitement surveillées. On a de fortes raisons de croire que des tentatives seront faites à Vienne pour reconstituer l'Internationale sous une autre forme et peut-être sous un autre nom, et il est urgent de couper court dès le début de ces manœuvres.

Le parti des impatients, parmi les bonapartistes, continue à se montrer très-désappointé et très-irrité de la visite de M. le comte de Paris. Tant que ce parti a cru à l'impossibilité de rétablir la monarchie des Bourbons, il s'est montré plein d'égards et d'éloges pour eux. Mais aujourd'hui qu'il est question de l'entente entre les deux branches, ce qui éloignerait les chances d'un rétablissement de l'Empire, alors les bonapartistes ardents ne veulent plus garder de ménagements et songent à engager la lutte.

On dit même qu'ils auraient l'idée de s'allier avec les républicains pour prolonger la présidence du maréchal de Mac-Mahon jusqu'à l'époque où le prince impérial pourrait jouer un rôle.

Mais M. Rouher et le parti des prudents et des habiles persistent dans l'attitude d'observation et à ne pas rompre avec la droite, ce qui les rejeterait dans un isolement absolu.

Il y a un grand nombre de bonapartistes qui déclarent que, dans un intérêt de conservation, ils sont prêts à se rallier à la monarchie qui sera possible, et que si c'est celle des Bourbons, ils l'accepteront.

Dans la diplomatie, on a beaucoup remarqué le changement significatif de langage de M. Thiers dans sa réponse à M^{me} Kœchlin-Schwartz. L'ex-président se montre beaucoup plus calme, plus réservé, plus respectueux pour les droits de l'Assemblée nationale. Aurait-il été enfin éclairé par les manifestations des émeutiers criant à pleins poumons : *Vive Thiers ! vive Gambetta ! vive la Commune !*

Le gouvernement fait surveiller des conciliabules de radicaux à Paris et l'envoi de leurs émissaires dans les grandes villes des départements.

La loi sur la réorganisation de l'armée, votée le 25 juillet, partage, on le sait, la France en dix-huit régions, occupées chacune par un corps d'armée, mais ne dit rien des dispositions relatives à la division du territoire.

Ces dispositions rentrent dans le cadre d'un travail établi avec le plus grand soin par des officiers du corps d'état-major, et qui va être soumis au conseil supérieur de la guerre.

Le conseil se réunit aujourd'hui même, et il est probable qu'on y discutera l'importante question de savoir par quels corps d'armée la garnison sera fournie.

On prétend que le maréchal de Mac-Mahon serait d'avis que les corps voisins de Paris détachassent une partie de leur effectif pour former cette garnison. D'autre part, le ministre de la guerre penserait que tous les corps doivent concourir à la composer.

On objecte au premier système qu'il y aurait quelque inconvénient à n'avoir jamais, autour de la capitale, que des corps notablement incomplets.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Voici les deux discours qui ont été prononcés à l'Institution Saint-Louis, et que nous avons été assez heureux de nous procurer.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ BÉCHET.

Monseigneur,

C'est à Votre Grandeur seule et à sa puissante parole qu'il appartient, en cette maison qui est si véritablement la sienne, d'inaugurer cette première de nos solennités publiques. Je ne viens donc paraître ici avant Elle que quelques instants. Mais il fallait, ce me semble, qu'il y eût en ce moment un interprète de la reconnaissance commune envers vous d'abord, Monseigneur, qui, entre toutes les œuvres si nombreuses et si fécondes de votre épiscopat, avez voulu faire de l'Institution Saint-Louis une de vos œuvres de prédilection. Oui, merci, Monseigneur, merci au nom de tous de la protection spéciale que vous accordez à cette maison, merci des sacrifices que vous vous imposez pour elle. Combien aussi elle est fière de vous appartenir, et combien elle désirera se montrer toujours digne d'un tel fondateur et d'un tel père !

Toutefois, Monseigneur, nous ne remplissons, vous le savez, qu'une partie de nos devoirs, si nous ne vous associons ici dans notre reconnaissance tous ceux qui, obéissant au souffle de votre généreuse impulsion, vous ont apporté, dans la réalisation d'une œuvre si chère à votre cœur, le concours empressé de leur dévouement, de leur fortune, de leurs talents. Il n'est nul besoin de blesser leur modestie en publiant ici des noms que tous connaissent, des noms dont l'Institution Saint-Louis ne perdra jamais le souvenir, et que Dieu surtout n'oubliera point.

Enfin, nous adressons également l'expression de notre plus vive gratitude aux personnes honorables qui ont bien voulu venir en si grand nombre rehausser, par leur présence, l'éclat de cette solennité, et nous donner une marque si peu équivoque de bienveillance et de sympathie.

Votre présence ici, Messieurs, nous réjouit tout particulièrement, parce qu'elle est pour nos jeunes élèves un utile et précieux enseignement. En effet, chers enfants, en voyant cette noble assistance qui est venue se joindre à vos parents et à vos maîtres pour applaudir à vos premiers succès, en voyant tant de regards amis se tourner vers

vous, en vous voyant, en un mot, le véritable objet de cette solennité, ne comprenez-vous pas, mieux encore que lorsque nous vous le disions nous-mêmes, ne comprenez-vous pas que l'œuvre de votre éducation est une grande œuvre, puisqu'elle attire ainsi l'attention et la faveur des esprits les plus sérieux et les plus éminents ? Comme aussi, en contemplant ces murs qui l'enrichissent de ses plus beaux ornements, ne voyez-vous pas qu'on a voulu vous faire entendre qu'une maison d'éducation est une sorte de temple digne d'être orné plus encore qu'un palais ?

C'est là, en effet, chers enfants, c'est dans ce temple que Dieu, daignant se servir de notre ministère, travaille à réformer en vous son image, altérée par la chute originelle. Car, chers enfants, voilà ce dont il s'agit dans l'éducation : il s'agit de rendre l'homme vraiment digne de sa première origine ; il s'agit de travailler à ce que se réalisent plus complètement en lui ces paroles de son Créateur : « Faisons l'homme » à notre image et à notre ressemblance ; il s'agit de lui rappeler que, de même que son front est naturellement élevé vers le ciel, suivant le vers du poète, que déjà plusieurs d'entre vous connaissent, de même son esprit et son cœur doivent s'élever vers les hauteurs de la pensée, de la science et du véritable amour, au lieu de rester comme ensevelis dans l'ignorance et la honteuse servitude des passions. Voilà, chers enfants, ce dont il s'agit dans la grande œuvre de votre éducation, et voilà ce qui vous explique la splendeur de ce monument qui est votre demeure, voilà ce qui vous explique l'éclat donné à cette solennité, voilà ce qui vous explique ces applaudissements honorables qui accueilleront bientôt vos premiers succès.

Cette importance de l'œuvre de votre éducation est comprise surtout, chers enfants, de vos bons parents ; et en ce moment où nous allons vous remettre entre leurs mains et leur rendre le précieux dépôt qu'ils nous ont confié, ils se demandent précisément s'ils vont recueillir de nos soins les fruits qu'ils en attendaient ; ils se demandent si nos leçons ont servi, non-seulement à étendre vos connaissances, mais encore à réformer votre caractère, à diriger votre volonté, à élever votre esprit, à ennoblir votre cœur. C'est là ce qu'ils désirent, chers enfants, plus encore peut-être que d'entendre proclamer vos noms ; car, ils le savent, et vous le savez aussi, si vous n'avez pas oublié une belle parole consignée dans les fastes de notre histoire de France : « On peut être vaincu sans perdre l'honneur. » Donc, si vous avez été moins heureux que d'autres dans la lutte dont on va tout-à-l'heure proclamer les vainqueurs, point de découragement, point de honte, pourvu que votre honneur, à vous aussi, soit sauf, pourvu que, sans être vainqueurs, vous ayez du moins lutté, lutté contre l'ignorance, lutté contre la légèreté, lutté contre la mollesse, lutté contre l'orgueil. Cette lutte, mes enfants, vous avez commencé à la soutenir dans cette maison ; vous reviendrez l'y soutenir encore ; et un jour, je l'espère, vous sortirez définitivement vainqueurs de cette lutte, et alors l'œuvre de votre éducation sera complète, et vous aurez fait la joie de vos parents et de vos maîtres, et vous commencerez à être l'honneur de la religion et de la patrie !

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

Monseigneur l'Évêque d'Angers.

Messieurs, chers élèves,

Je dois commencer par remercier M. le supérieur du discours si élevé et si touchant qu'il vient de prononcer. Je n'ai qu'une chose à y reprendre : ce sont les remerciements qu'il a cru devoir adresser à son évêque. Ces remerciements, je ne les mérite d'aucune façon, car je ne fais que mon devoir, ou plutôt je tâche de le faire dans la mesure de mes forces, et non sans me demander parfois avec quelque inquiétude s'il ne me serait pas possible de faire davantage et mieux.

Quoiqu'il en soit, dès mon entrée dans le diocèse à la tête duquel la divine Providence a daigné me placer, je n'ai pu me faire à l'idée que, seul de tous les arrondissements de l'Anjou, celui de Saumur, si étroitement lié aux régions avoisinantes de la Touraine et du Poitou, dont il était autrefois le centre politique et civil, que l'arrondissement, dis-je, et la ville de Saumur restassent privés des

avantages d'un établissement qui pût offrir aux familles, avec toutes les ressources de l'instruction scientifique et littéraire, le bienfait d'une éducation foncièrement chrétienne. Il ne m'était pas permis d'oublier que Saumur avait été pendant des siècles un foyer de sciences et de lumières, que l'hérésie elle-même était parvenue à y établir une académie florissante, et que les Pères de l'Oratoire avaient élevé, à l'ombre de Notre-Dame-des-Ardilliers, un des collèges les plus renommés de la France.

Je pouvais et je devais me rappeler le passé d'une ville où Thomassin a professé, d'une ville qui a eu l'honneur de donner naissance à des théologiens comme Urbain Lefort, René Benoist et Pierre Viridou, à des littérateurs tels que Claude Mesnard, René Richard, et cette illustre convertie, M^{me} Dacier, qui, la première, a fait passer dans notre langue les beautés de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. De pareils souvenirs faisaient impression sur mon cœur ; et dès lors il ne me paraissait que juste de faire tous mes efforts pour préparer un avenir qui pût répondre dignement aux gloires du passé.

Nous avons donc fondé dans ce but le collège Saint-Louis ; et ici, c'est pour moi un besoin autant qu'un devoir de rappeler le concours qui m'a été prêté par un prêtre distingué, que sa santé a pu éloigner de la direction de cet établissement, mais qui n'en conserve pas moins tous ses droits à mon affectueuse estime et à ma reconnaissance. Nous avons, dis-je, fondé le collège Saint-Louis ; et, dès l'origine, on nous disait : Vous le faites trop beau ; et nous répondions : Il ne peut y avoir rien de trop beau, lorsqu'il s'agit de la ville de Saumur. Nous y étions invités d'ailleurs par le voisinage de la célèbre Ecole où notre brave armée recrute l'élite de ses chefs. Toutefois, je suis obligé d'en convenir, nous avons bâti le collège Saint-Louis dans des conditions inusitées d'art et d'élévation ; et nous espérons même ajouter encore à sa beauté avec le temps, car, je dois le dire de suite à nos amis, et aussi à nos adversaires, si nous en avons, ce que j'ignore complètement : Nous comptons élever ici un établissement de premier ordre, une institution de plein et complet exercice, et nous ne reculerons devant aucun effort ni devant aucun sacrifice pour l'élever à la hauteur des premières maisons d'éducation de France. C'est un devoir que je tiens à remplir envers cette patrie si belle et si riche de mon diocèse.

Mais ce que nous chercherons avant tout, c'est d'en faire une grande école de lumières et de vertus, une école où la religion donnera la main à la science, et où les fortes études marcheront de pair avec la piété. Car nous ferons à chaque intérêt sa part légitime et nous ne séparerons jamais ce que Dieu a uni. La science ! quoi de plus beau et de plus élevé ! Vous n'êtes encore, il est vrai, mes chers enfants, qu'à la racine de cet arbre auquel chaque siècle vient ajouter une nouvelle branche ; mais déjà vous pouvez en admirer la hauteur et la fécondité. Vous vous arrêtez au frontispice de ce monument que le génie de l'homme a élevé entre le ciel et la terre ; mais déjà il vous est donné d'en entrevoir la structure et les vastes proportions. Étudier les éléments des langues humaines et les règles qui président à leur formation, vivre avec les grands hommes des temps passés, s'inspirer de leurs exemples, s'échauffer à leur contact, se pénétrer de leurs pensées, explorer le vaste champ de l'histoire, suivre l'humanité dans sa marche à travers les siècles, s'arrêter avec elle aux grands moments de sa vie pour en comprendre l'importance et la solennité ; et, après avoir recueilli ce que les lettres humaines ont de plus beau, parcourir la carrière des sciences pour étudier les lois de cet univers que Dieu a fait avec nombre, poids et mesure, telle est la tâche que le présent vous impose, et que l'avenir, je l'espère, couronnera des plus beaux succès.

Non, Messieurs, nous ne laisserons jamais à personne la tâche ou le mérite de glorifier la science plus que nous ne le ferons nous-mêmes, n'en déplaise aux sophistes passionnés qui, à Saumur comme ailleurs, pourront déclamer dans le sens contraire. Car la religion aime et recherche tout ce qui agrandit l'homme ; or, c'est à la science que l'homme doit en partie sa grandeur et son élévation. C'est par elle qu'il assure sa supériorité sur le reste de la création. Sans les ressources de la science, l'homme ne serait le plus souvent que peu de chose. Il se trouve en quelque sorte jeté sur la terre

nu et sans force. Mais laissez descendre le rayon de l'intelligence sur son front, armez sa main des instruments de la science, et vous verrez les merveilles qu'opérera son génie. Il domptera les éléments, il effacera les distances, il comblera les espaces, il interrogera les couches du globe, il passera en revue les étoiles du firmament, il se promènera sur l'aile des vents, il placera la vapeur comme une tempête concentrée dans les flancs d'un navire, il forcera la mer elle-même à remplir des ports que la main de Dieu n'avait pas creusés, il transformera cette planète que le Créateur a assignée pour théâtre à son activité. Honneur donc à la science ! C'est par elle que l'homme est grand et qu'il est fort.

Mais si la science contribue à la force et à la grandeur de l'homme, si la religion encourage ses efforts et bénit ses conquêtes, nous affirmons, à égal droit, que, sans la religion, la science enfle l'esprit et dessèche le cœur. Seule, la piété fournit au cœur humain l'aliment dont il a besoin et sait contenir l'esprit dans les limites du juste et du vrai. C'est en vain que les sciences ou les lettres humaines voudraient s'affranchir du sceptre de la religion : la religion est leur souveraine à toutes ; sans la religion, la philosophie manque de base et se perd dans le vide de ses systèmes ou de ses théories. Sans la religion, l'histoire n'est qu'un vaste labyrinthe, un dédale inextricable, un péle-mêle d'événements qui se heurtent et se croisent, sans qu'on y découvre aucun plan ni aucune raison d'être. Sans la religion, la poésie replie ses ailes et se laisse choir dans le terre-à-terre d'un matérialisme grossier. Sans la religion, l'éloquence manque de nerf et d'élévation. Sans la religion, les mathématiques elles-mêmes ne sont plus qu'un mécanisme artificiel, un rouage plus ou moins industriel derrière lequel se dérobe la main qui en fait mouvoir les ressorts. La religion est la falte et le couronnement des sciences : c'est par elle que tous les rayons de l'éternelle vérité convergent et retournent à leur immortel foyer.

C'est dans cet esprit que nous étudierons au collège Saint-Louis, alliant la religion à la science, menant de front le développement de l'esprit et la culture de l'âme. Les enfants que vous confierez à nos soins, chers parents, nous vous les rendrons meilleurs, l'esprit orné de toutes les connaissances nécessaires ou utiles, le cœur ouvert à toutes les bonnes impressions, ardents au travail, rompus aux exercices scientifiques et littéraires, aimant par-dessus toutes choses leur famille, l'Église et la patrie. Je termine par où j'ai commencé, en remerciant votre pieux et zélé Directeur, qui a déployé tant d'activité pour traverser heureusement cette première période toujours critique pour un établissement, la période de la fondation. Ces remerciements s'étendent aussi à ses dignes collaborateurs, qui l'ont secondé dans sa tâche difficile avec un dévouement qui mérite tout éloge. J'éprouve une bien vive satisfaction à me voir entouré en ce moment de tant de personnes considérables qui ont voulu témoigner de leurs sympathies pour cette maison naissante ; et c'est avec bonheur que je salue, dans cette enceinte, la présence de l'honorable député qui a su porter dans les conseils de la nation un esprit si élevé, un sens si ferme et si droit. Et enfin, vous aussi, chers enfants, vous avez votre part légitime dans mes félicitations ; car si j'en juge par le témoignage de vos maîtres, vous avez travaillé cette année avec une ardeur et une persévérance dont nous sommes heureux de pouvoir récompenser les efforts et les résultats.

L'éclat de la première solennité à Saint-Louis a dépassé les prévisions et enflammé les imaginations ; chacun, suivant son inspiration et ses sympathies, aborde ce sujet de façons diverses. Nous croyons bon de perpétuer, par la publicité, la mémoire du fondateur et de la bienfaitrice de cet établissement, dont Saumur pourra justement s'enorgueillir dans l'avenir ; aussi, accueillons-nous avec empressement une nouvelle lettre que nous avons reçue hier, et qui développe des pensées émises déjà samedi par l'un de nos abonnés :

« Monsieur le Rédacteur,

» Je ne vois point, dans le compte-rendu de la distribution des prix à Saint-Louis, que l'on ait assez parlé de deux personnes, bien dignes pourtant, ce me semble, d'être placées au grand jour. On a pensé qu'il n'é-

tail nul besoin de publier des noms que tous connaissent. » L'estimable auteur de ces mots voudra bien me pardonner de ne pas partager ici son sentiment. Bien que je sois convaincu, comme lui, qu'en parlant de ces noms si connus, je resterai bien au-dessous de ce qu'ils disent, néanmoins, je ne puis les passer sous silence. Que voulez-vous ? J'aime à parler de ceux que j'estime et que je chéris, à cause des grands bienfaits qu'ils rappellent. C'est peut-être osé chez moi d'en écrire, mais c'est mon cœur qui le dictera, et ce sera mon excuse.

» La générosité sans calcul et le dévouement désintéressé sont d'une âme vraiment grande et d'un cœur vraiment chrétien. M^{lle} Bonneau a été ce cœur et cette âme. Elle a fait un don pécuniaire qui a permis à M. l'abbé Picherit, aujourd'hui chanoine, de fonder un collège catholique à Saumur. Enveloppés, comme nous le sommes, d'égoïsme et d'impiété, de tels bienfaits sont rares ; aussi, ceux qui les font n'en sont-ils que plus dignes de louanges et d'admiration : car c'est le sentiment surnaturel seul qui peut les inspirer, tout, autour d'eux, paraissant fait pour les blâmer.

» M^{lle} Bonneau avait donc tous les titres aux hommages de reconnaissance et d'estime du pays Saumurois, et de Saint-Louis en particulier. Mais la Providence, qui se plaît quelquefois à rapprocher le berceau de la tombe, n'a pas voulu qu'elle entendit longtemps bénir son nom par des lèvres humaines. À peine l'œuvre du collège Saint-Louis était-elle commencée, qu'elle rendit sa belle âme à Dieu. Elle échappait aux vaines louanges d'ici-bas pour aller trouver le solide trésor d'une gloire impérissable. C'est la douce espérance de ceux qui regrettent cette chrétienne. Comme on l'a déjà très-bien dit, Saint-Louis ne pourra jamais perdre le souvenir de sa bienfaitrice ; il ne pourra pas cesser de bénir sa mémoire et de prier pour elle : la prière est le tribut de la reconnaissance due aux morts.

» M. l'abbé Picherit doit encore être bien cher à Saint-Louis. C'est le fondateur de cette maison ; il n'est, à Saumur, personne qui n'ait été à même de le voir à l'œuvre, personne qui n'ait été à même d'apprécier le dévouement et l'activité dévorante de cet homme déjà avancé en âge. Il semble tout nerf et va droit au but. Et parmi ceux qui le connaissent, combien ont éprouvé la générosité et la bonté de son cœur, qui n'a d'égal que la vivacité de son intelligence et la force d'une volonté irrésistible ! Qui n'a-t-il pas captivé par le charme de sa parole ! Cette parole ne sait-elle pas exprimer tour à tour et sans effort les plus riantes images, les plus hautes pensées et les plus nobles sentiments ?

» On conçoit qu'un tel prêtre dut être aimé, et trouver aussi des adversaires. Saumur l'aima. Mais le parti révolutionnaire ne lui ménagea pas les obstacles. Ses ennemis, néanmoins, lui portèrent toujours un certain respect, qu'explique peut-être son redoutable talent.

» Monseigneur, dans un discours où la beauté de la forme le disputait à la richesse du fond, en a fait le plus magnifique éloge, en l'appelant un prêtre zélé et savant. Et quand il crut que sa santé ne lui permettait plus de diriger l'Institution Saint-Louis, il le récompensa par le canonat.

» M. l'abbé Picherit emporta de Saumur des regrets profonds. Aussi Monseigneur, rappelant les services de ce prêtre dévoué, pour lui rendre un nouvel hommage, a-t-il obtenu les plus chaleureux applaudissements. En exprimant le noble sentiment de la reconnaissance, il avait touché les cœurs Saumurois, en qui M. Picherit a laissé un souvenir impérissable.

» Ce prêtre n'a-t-il pas élevé, dans l'espace de onze mois, le palais de Saint-Louis, et au prix de quels sacrifices ? En vouant son corps au plus fatigantes démarches, son intelligence à de perpétuelles contentions, et son cœur aux plus dures humiliations.

» Il avait rêvé pour Saumur un établissement où règnerait le succès et la gloire. Avec de fortes études et une forte discipline, disait-il, l'avenir de Saint-Louis est assuré. Voilà les grandes pensées qu'il a léguées à son successeur ; elles feront, je l'espère, la prospérité et la gloire de cette œuvre splendide qu'il n'a fait que lancer.

» Cette espérance est fondée sur les promesses solennelles de Monseigneur, qui veut doter l'arrondissement de Saumur d'un établissement de premier ordre, sur la confiance en la Providence surtout, qui semble avoir des vœux sur ce pays : car elle s'est

montrée dans tous les obstacles qui ne manquent jamais à une institution naissante.

M. Henri Roland, rédacteur du *Courrier de Saumur*, ne s'est pas contenté de faire tâche noire à la distribution de Saint-Louis, il a publié, sur ce qui a été chanté, des appréciations qui n'ont été goûtées d'aucun des assistants.

L'un d'eux nous écrit à son tour :

« Que peut-on trouver à redire à la musique de Saint-Louis, laquelle n'a encore qu'un an ? disait un homme qui s'y entend ; et pourtant M. Henri Roland, qui n'est qu'un petit virtuose de la libre-pensée à Saumur, y a trouvé à reprendre : *Chœurs passablement profanes et révolutionnaires*, a-t-il écrit de cette main qui ne sait toucher à rien de bon ni de beau.

» Eh ! bien, eh ! bien, M. Henri Roland, qui n'êtes ni de France ni de Roncevaux (car il faut pour cela du chevaleresque), nous vous disons à notre tour et justement : Soyez convaincu que les chants de Saint-Louis n'ont point été faits pour vous, homme vraiment profane et révolutionnaire ; soyez bien persuadé que votre incivile présence dans un collège catholique n'a point opéré de fusion entre les honorables membres d'une assistance choisie, et vous, rédacteur d'une feuille qui sent mauvais et le *figot*.

» Vous êtes venu, vous avez vu et entendu, mais point vaincu : vous étiez M. Henri Roland, hélas ! c'est-à-dire l'expression la plus haute, à Saumur, de l'infirmité morale et intellectuelle. Votre âme ne semble pas

D'ortolans seuls et de bisques nourrie.

» C'est ce qui explique votre faiblesse et votre défaite, et ce qui a fait penser à tous les honnêtes gens qui vous ont senti que tout, excepté vous-même, était de bonne odeur et à sa place à Saint-Louis.

» Ceci à l'adresse de M. Henri Roland,

A qui la soutane fait horreur
Et l'habit militaire grand'peur.

» Nous reposerons notre esprit en passant à un autre homme, à qui nous offrirons tout ce qu'il y a de meilleur et de plus délicat au fond d'un cœur reconnaissant. Ce sera le désinfectant de la première partie de cet article.

» M. Halbert, dont l'honorabilité est bien connue et appréciée à Saumur, dirige la musique à Saint-Louis. Il a pour enseigner cet art infiniment plus que M. Roland pour enseigner celui d'écrire. A un fonds de dévouement inépuisable, que nous n'avons jamais vu se démentir un seul instant, il joint une modestie admirable, une modestie à confondre un rédacteur du *Courrier* ; aussi est-il aimé et a-t-il obtenu tout le succès qu'il méritait. Il continuera, nous en sommes bien sûrs, de se dévouer et de se faire aimer, et il aura encore du succès, et il sera encore secondé de tous les honnêtes gens qui le connaissent. Merci donc à M. Halbert, merci à ceux qui l'ont aidé avec tant d'empressement, et qui sont nos amis, parce qu'ils sont les siens. *Un dilettante.* »

Vendredi dernier, vers deux heures du soir, le sieur Rullier, journalier aux Cerqueux, a eu le bras gauche emporté par le batteur d'une machine à battre le blé.

Il paraît qu'en présentant les gerbes il aurait perdu l'équilibre sur la paille, et sa main se serait ainsi trouvée engagée dans le mécanisme.

L'état de ce pauvre homme est très-grave, les médecins ont de sérieuses inquiétudes.

La veille, le feu s'est déclaré à Doué, au domicile de la veuve Begault, dans un hangar et un pailler situés au couchant de la maison d'habitation.

Grâce à la promptitude des secours, le bâtiment principal a été préservé, et le feu assez promptement éteint.

Ce sinistre serait dû à l'imprudance d'un jeune enfant de neuf ans, qui s'est amusé dans la cour avec des allumettes chimiques.

Les pertes s'élèvent à 300 fr., couvertes par une assurance.

Pour la troisième fois, en moins de quinze jours, la ville d'Angers a été mise en émoi par un incendie.

Dans la nuit de vendredi, vers minuit, le feu s'est déclaré dans le séchoir de M. Desbois-Richard, fabricant de toiles imper-

méables, au lieu dit *la Bouteillerie*, sur la route de Paris. Les flammes ont dévoré un cinquième du séchoir et la partie des hangars comprenant le laboratoire de M. Desbois-Richard. Les pertes, comme constructions, sont peu élevées ; elles sont évaluées à environ 2,000 francs, en comprenant un cylindre, une chaudière et des huiles qui ont été détruits. Les pertes sont couvertes par la Compagnie d'assurances le *Phénix*.

Les secours ont été très-prompts. La pompe de M. Marcheteau a été transportée immédiatement sur le lieu du sinistre et a rendus de grands services. Sans cette pompe, tout le séchoir aurait brûlé.

(Journal d'Angers.)

On lit dans l'*Union libérale* de Tours :

Vendredi matin, la ferme de la Boisselière, commune de la Ville-aux-Dames, a été le théâtre d'un sinistre relativement considérable. Tout un corps de bâtiment, appartenant à MM. Redon, Gaillot et Paris, a été la proie des flammes, ainsi que les récoltes qu'il renfermait.

Les pertes sont évaluées à plus de 7,000 fr. Tout était assuré, sauf la part de récoltes appartenant à M. Paris et évaluée à 4,550 fr. environ.

Au premier signal de l'incendie, les pompiers de Rochecorbon se sont empressés de traverser la Loire.

Plusieurs journaux de département annoncent qu'un travail de statistique est entrepris en ce moment dans toutes les sous-préfectures pour connaître la nature et le total des contributions payées par les membres des conseils municipaux, actuellement en exercice.

Les journées des 7 et 8 août marqueront au nombre des plus chaudes que nous ayons eues depuis longtemps. Voici, à ce sujet, comment s'exprime un journal de Poitiers :

« Nous avons subi, vendredi, la pluvieuse chaleur qu'il soit possible d'is imaginer. Avec un ciel couvert, nous avons, dans l'après-midi, près de 40 degrés. Le temps était de plomb. La population, halelante, accablée, consultait le ciel avec angoisse pour lui demander l'aumône d'une goutte d'eau. Mais le ciel s'est montré d'une avarice sordide. Il nous a condamné à voir pendant toute la journée des nuages gris, sans qu'aucun d'eux ne daignât crever sur nous. C'était un intolérable supplice. »

L'assemblée de Saint-Clément-des-Levés aura lieu, comme d'habitude, le troisième dimanche d'août, c'est-à-dire dimanche prochain.

Les marchands étalagistes y trouveront aide et protection.

Dans l'après-midi, mât de cocagne et amusements divers.

Le soir, feu d'artifice tiré par M. Vincent, d'Angers.

La musique des Rosiers prêtera son concours à cette fête.

COURSES DE SAUMUR.

24 ET 26 AOUT 1873.

Premier jour de courses. — Dimanche 24 août.

1^o PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL.

1,200 fr., donnés par le Conseil général de Maine-et-Loire, pour chevaux de toute espèce, de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. — Entrées : 50 fr. pour le second ; moitié forfait, s'il est déclaré avant le 19 août, 4 heures du soir. — Poids : 3 ans, 50 kil. 1/2 ; 4 ans, 65 kil. ; 5 ans, 66 kil. ; 6 ans et au-dessus, 67 kil. 1/2. — Les chevaux ayant conservé jusqu'au moment de la course leur qualification de chevaux de l'Ouest recevront 2 kil., et ceux spécialement nés et élevés dans le département de Maine-et-Loire recevront 4 kil. de décharge. — Distance : 2,100 mètres environ.

Engagements jusqu'au lundi 11 août, 4 heures du soir, chez M. Grandhomme, à Paris, rue Scribe, 1 bis.

2^o COURSE AU TROT (monté).

600 fr., offerts par les souscripteurs. — Course au trot pour chevaux de toute espèce et de toutes provenances, de 3 ans et au-dessus. — Distance : 4,000 mètres environ. — Entrées : 25 fr. pour le second. — Poids : 3 ans, 65 kil. ; 4 ans, 70 kil. ; 5 ans et au-dessus, 75 kil.

Les engagements pour cette course seront reçus chez M. E. Proust, secrétaire-trésorier de la Société, jusqu'au 23 août, 4 heures du soir.

3^o COURSE PLATE (militaire).

Un objet d'art, pour MM. les Officiers-élèves de

l'Ecole de cavalerie montant des chevaux de carrière.

4^o COURSE DE HAIES (militaire).

Un objet d'art, pour MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des chevaux de carrière. 2,000 mètres environ et 10 haies à franchir.

5^o PRIX DU CHEMIN DE FER (Steeple-chase, petite piste).

1,000 fr., 500 fr. donnés par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans et 500 fr. par la Société des courses ; prix à réclamer, pour tous chevaux. — Entrées : 50 fr. pour le second. — Les chevaux à réclamer pour 8,000 fr., poids : 75 kil. ; les chevaux à réclamer pour 6,000 fr. recevront 3 kil. de décharge ; pour 4,000 fr., 6 kil. ; pour 2,000 fr., 9 kil. ; pour 1,000 fr., 12 kil. — Les chevaux de demi-sang, courant contre des chevaux de pur sang, recevront un décharge de 7 kil. ; les gentlemen courant contre des jockeys, 3 kil. — Distance : 2,400 mètres et 12 obstacles environ. — Engagements jusqu'au 21 août, 4 heures du soir, chez M. Méréelle, 4, place de la Concorde, à Paris.

Lundi 25 août.

GRAND CARROUSEL MILITAIRE

Donné par l'Ecole de cavalerie.

Deuxième jour de courses. — Mardi 26 août.

1^o PRIX DES HARAS.

2,000 fr., donnés par l'administration des Haras, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans l'ancien arrondissement de l'Ouest ou dans l'ancienne division du Midi. — Entrées : 50 fr. ; moitié forfait, s'il est déclaré avant le mardi 19 août, 4 heures du soir. — Le second retire son entrée. — Poids : 3 ans, 51 kil. ; 4 ans, 61 kil. ; 5 ans et au-dessus, 64 kil. — Tout cheval ayant gagné, en une ou plusieurs courses, une somme de 5,000 fr., portera 2 kil. de surcharge ; de 10,000 fr., 4 kil. ; de 20,000 fr. et au-dessus, 7 kil. — Distance : 2,100 mètres environ.

Les engagements seront faits chez M. Grandhomme, rue Scribe, 1 bis, à Paris, jusqu'au lundi 11 août, 4 heures du soir.

2^o COURSE PLATE (militaire).

Un objet d'art, pour MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des chevaux de carrière.

3^o COURSE DE HAIES (militaire).

Un objet d'art pour MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des chevaux de carrière. 2,000 mètres environ et 10 haies à franchir.

4^o PRIX DE LA VILLE DE SAUMUR (Steeple-chase, handicap).

2,000 fr., donnés par la ville de Saumur, pour tous chevaux, de 4 ans et au-dessus. — Entrées : 50 fr. ; moitié forfait, s'il est déclaré le 21 août avant 4 heures du soir. — Les entrées seront pour le second. — S'il n'y a qu'un cheval partant, le prix sera réduit à 1,000 fr., joints aux entrées, et le parcours devra être fourni en entier. — Les engagements seront faits chez M. Méréelle, place de la Concorde, jusqu'au lundi 11 août, 4 heures du soir. — Les poids seront publiés au *Bulletin officiel*, le jeudi 14, les forfaits déclarés le 21. — Tout gagnant d'un steeple-chase après la publication des poids portera une surcharge de 3 kil.

Distance : 4,000 mètres et 20 obstacles environ.

5^o PRIX DE CONSOLATION (Steeple-chase, handicap, petite piste).

500 fr., donnés par la Société des courses, pour tous chevaux ayant couru sur le hippodrome de Saumur, les 24 et 26 août, sans avoir gagné un premier prix. — Entrées : 25 fr. pour le second. — 2,400 mètres et 12 obstacles environ. — Les poids seront publiés sur le terrain des courses. — Plusieurs chevaux partant ou pas de course.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les courses de Saumur seront régies par l'arrêté ministériel du 16 mars 1866.

La tenue de course sera de rigueur. Le montant des entrées devra être versé en même temps que les engagements.

Les couleurs des jockeys devront être indiquées dans la lettre d'engagement. Elles ne pourront être omises ou changées sous peine de 10 fr. d'amende au profit du fonds de course.

Arrêté à Saumur, le 24 juin 1873.

Les Commissaires :

MERCIER, G. LE BRECQ, E. PROUST.

Approuvé :

Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce,
J. DE LA BOUTILLERIE.

COMMISSION ADMINISTRATIVE :

M. le Préfet de Maine-et-Loire,
M. le Sous-Préfet de l'arrondissement,
M. le Général commandant l'Ecole de cavalerie,
M. le Maire de la ville,
présidents honoraires.

MM. Gustave Le Brecq, président ; E. Proust, secrétaire-trésorier ; Léon Mayaud, V. Ducamp, J. Mulot, P. Bréchnignac, Picherit-Château, Foucher-Gilbert, Piette, architecte.

A partir du 1^{er} septembre, l'Institution Saint-Louis aura un de ses professeurs à la disposition des familles qui désireraient des leçons particulières pour leurs enfants.

Ce cours aura lieu le matin, de 9 heures à 11 heures ; le soir, de 2 heures à 4 heures.

INSTITUTION DE M^{me} CAVELIER.

A partir de la rentrée prochaine, les cours d'Histoire, de Géographie et de Littérature seront faits par M. Lemarinier, professeur de philosophie et d'histoire au collège de Saumur.

M^{me} Cavelier recevra à ces cours les jeunes personnes de la ville qui voudront les suivre. Ces élèves pourront rester dans le pensionnat depuis dix heures jusqu'à quatre. Une maîtresse spéciale dirigera les devoirs des cours.

Faits divers.

Le *Journal de Détroit* (Michigan, Etats-Unis) raconte la fin tragique d'un aéronaute, le professeur La Mountain, de Brooklyn, qui, le jour de la fête de l'Indépendance, avait fait une ascension publique à Jonia, dans l'Etat de Michigan. La nacelle était mal attachée, ce dont les spectateurs s'étaient aperçus avant le départ ; mais l'aéronaute n'avait pas paru prêter beaucoup d'attention à ce détail.

Le ballon s'enleva avec une rapidité vertigineuse ; mais on ne tarda pas à remarquer qu'il vacillait et ensuite qu'il diminuait de volume, et enfin il échappa hors des cordes qui ne le retenaient plus.

La nacelle descendit alors comme une pierre. Le malheureux aéronaute y resta accroché, cherchant à s'en faire un parachute au-dessus de sa tête, pour amortir d'autant la chute. Cette manœuvre réussit, et peut-être serait-il arrivé sans encombre si, à cent pieds environ du sol, ses forces ne lui avaient pas fait défaut.

Les bras lâchèrent leur appui, et l'infortuné tomba de toute sa hauteur, essayant de cacher son visage dans ses mains, et les genoux à la hauteur de la poitrine. Son corps s'abattit avec un bruit sourd ; on ne releva qu'une masse informe de chair, d'os, de sang. Pas un os n'était resté entier. La violence de la chute avait creusé le sol de quinze centimètres.

La librairie Hachette vient d'édition un poème : *Jeanne la Flamme* (le Siège de Nantes), par Emile Pehant, bibliothécaire de la ville de Nantes.

Cette grande épopée rappelle, — moins l'ennui, — l'histoire de ces luttes de géants, récits épiques dont l'homme se désintéresse, parce que l'écrivain n'y met généralement en jeu que des divinités et des demi-dieux avec lesquels l'humanité n'a rien à voir.

Les héros que M. Pehant met en scène parlent le langage des dieux, mais vivent de la vie des simples mortels, et c'est en grande partie pour cela que l'intérêt se continue sans faiblir jusqu'à la fin du volume.

Dernières Nouvelles.

Le *Nouvelliste de Rouen* publie une correspondance où il parle des projets et des préoccupations des « fusionnistes. » Voici un extrait de cette lettre :

« M. Thiers est l'adversaire que l'on redoute le plus. On espère arriver à lui démontrer que ce qui vient de se produire est conforme à des engagements pris par lui-même, non lorsqu'il était au pouvoir, mais lorsqu'il avait besoin des monarchistes pour y arriver. Il circule ici des copies d'un procès-verbal rendant compte de certaine conversation que M. Thiers eut à Bordeaux le 15 février 1871, si je ne me trompe, et dans laquelle il expliqua aux délégués du parti légitimistes présents que ce qu'il voulait c'était la monarchie unie. J'espère pouvoir, dans quelques jours, vous donner sur ce document des détails plus complets ; mais, dès à présent, je considère comme hors de doute qu'on se réserve d'en faire usage. »

Un débat devant l'Assemblée est inévitable, mais nous espérons bien que les royalistes ne se prêteront pas à des luttes comme celles que prévoit le *Nouvelliste de Rouen*. M. Thiers pourra être agaçant, il ne sera pas redoutable et il n'y aurait nul profit à le confondre si l'on devait tomber du même coup dans les commérages. Voter la monarchie puis reconnaître le roi, c'est tout ce qu'il faut faire et tout ce que l'Assemblée peut faire.

Le *Times* publie une dépêche où il parle de l'attente des projets des diverses fractions royalistes et où il donne l'information suivante, qui pourrait bien être l'œuvre de M. Barthélemy Saint-Hilaire :

« On annonce qu'une députation composée des membres les plus éminents du parti légitimiste est sur le point de se transporter

auprès du comte de Chambord pour l'engager à faire les concessions qui sont jugées nécessaires afin d'opérer la fusion entre toutes les nuances conservatrices de l'Assemblée. »

Pour les articles non signés: P. GODET.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie},

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 26^e fascicule, DEF à DEN est en vente.

LE
CHOCOLAT-MENIER
SE VEND PARTOUT
ON ÉVITERA
LES CONTREFAÇONS
EN EXIGEANT
le véritable nom.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

REVALESCIÈRE

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Toute maladie cède à la douce *Revalescière* du Barry, qui rend santé, énergie, digestion sommeil. Elle guérit, et sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins muqueux, cerveau et sang. 74.000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

N° 61 224.

Saint-Romain-des-Îles, 27 novembre.

La Revalescière Du Barry a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni; elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je

n'ai pas eu un bien-être comme celui que je possède actuellement. J. COMPARET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Discuits de Revalescière* qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 37 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Blange, Cosmon, rue St-Jean, GONDRAUD, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 AOUT 1873.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	57	35	» 10	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	775	»	»	5	C. gén. Transatlantique, j. juill.	268	75	»
4 1/2 % jouiss. mars.	83	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	660	»	»	»	446	25	»	
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	Crédit Mobilier	366	25	»	»	405	»	»	
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	860	»	»	»	»	»	»	
Emprunt 1872	92	40	» 15	Charentes, 400 fr. p. j. août.	345	»	»	2	50	»	»	
— libéré	90	37	» 12	Est, jouissance nov.	510	»	»	»	»	»	»	
Dép. de la Seine, emprunt 1857	213	75	» 75	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	870	»	»	3	75	»	»	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	415	»	»	Midi, jouissance juillet.	590	»	»	»	»	»	»	
— 1865, 4 %	440	»	»	Nord, jouissance juillet.	998	75	»	»	»	»	»	
— 1869, 3 % t. payé.	283	»	»	Orléans, jouissance octobre.	836	»	»	2	50	»	»	
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	249	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	527	50	»	5	»	»	»	
Banque de France, j. juillet.	4270	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	965	»	»	»	»	»	»	
Comptoir d'escompte, j. août.	546	25	» 25	Compagnie parisienne du Gaz.	692	50	»	»	»	»	»	
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	470	»	»	Société Immobilière, j. janv.	15	»	»	2	»	»	»	
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	372	50	»									

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.			
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).			
9 — 02 — — omnibus.			
1 — 33 — — soir, —			
4 — 13 — — express.			
7 — 27 — — omnibus.			

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.			
8 — 20 — — omnibus.			
9 — 50 — — express.			
12 — 38 — — soir, omnibus.			
4 — 44 — — —			
10 — 30 — — express-poste.			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
40^e ANNÉE (1872).

Prix du volume broché 7 fr. »
— cartonné 8 50
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1873, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1872. — Le volume 1872 (40^e année), mis en vente le 5 décembre 1872.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4^e cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4^e. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Paris 5 fr. »
Départements 8 50
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.
Prix: Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. POITTEVIN, 2 vol.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15
LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8^e.
Prix, pour Paris, broché 15 fr.
— cart., doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.
Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. GRASSET, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DE FOS.

Les créanciers de la faillite des sieurs Gustave, Ernest et Léon de Fos, banquiers associés à Saumur, sous la raison sociale veuve de Fos-Letheulle et fils, sont invités à se trouver, le mardi 19 août 1873, à midi, dans la salle d'audience du tribunal de commerce de Saumur au Palais de Justice, pour, en exécution de l'article 536 du Code de commerce, recevoir les comptes de gestion des syndics de ladite faillite.

Le greffier du Tribunal, (322) CH. PITON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE ESPINASSE.

Les créanciers de la faillite du sieur Espinasse, marchand colporteur, demeurant à Epieds, sont invités à se présenter, le mercredi 20 août courant, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal, (323) CH. PITON.

A VENDRE

D'OCCASION,

BEAUX BILLARDS

Avec leurs accessoires.

S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

A VENDRE

D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainier.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (106)

A VENDRE CALÈCHE A QUATRE PLACES Presque neuve.

Solide et très-propre. S'adresser au bureau du journal.

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette colle, sans odeur, est employée à froid pour coller la porcelaine, le verre, le marbre, le bois, le liège, le carton, le papier, etc., etc. — Elle est indispensable dans les ménages et dans les administrations.
50 c. et 1 fr. le flacon.

A Saumur, chez PAPIN-LEROY, épiciers, rue du Portail-Louis. (107)

Le 1^{er} septembre, AU MANS, Hôtel de France, commenceront les leçons de diction à l'usage des

BÈGUES

Professées par M. CHERVIN, Officier d'Académie, Directeur-Fondateur de l'Institution des Bègues de Paris, avenue d'Eylau, 90.

L'EUROPE

Société d'Assurances mutuelles à primes fixes contre l'incendie.
Fondée en 1852, autorisée par décret du 13 juillet 1860.

Rue de Rivoli, 132, à Paris.

La Compagnie DEMANDE UN AGENT PRINCIPAL pour l'arrondissement. Il lui sera accordé de très-fortes remises et gratifications annuelles. S'adresser, franco, à la Direction générale, 132, rue de Rivoli, Paris. (324)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Maison Centrale de Fontevrault.

AVIS

L'Administration de la Maison centrale de Fontevrault fait connaître qu'en attendant qu'elle ait concédé, par voie d'adjudication, l'exploitation de ses ateliers de tissage, elle fabriquera, pour la pratique de détail, toutes les toiles et autres tissus qu'on la chargera de confectionner.

Le Directeur de la Maison centrale, OLIVIER.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.



ENGRAIS RICHE DE BONDY

de la Compagnie Anglaise des Engrais
DOSAGE GARANTI
5 à 60/0 d'azote; 10 à 12/0/0 d'acide phosphorique assimilable
Prix: 30 fr. les 100 kilos, livrables à Bondy
FACILITÉ DE PAIEMENT
Th. PILTER, agent général, 68, quai Jemmapes, Paris.



Ce liquide, dont l'action est instantanée, est complètement inoffensif, d'une odeur très agréable et non volatil. Quelques gouttes versées dans une cuiller à café et aspirées par la narine adjacente au côté malade, ont une action immédiate sur les migraines et les névralgies les plus rebelles.

Dépôt dans les principales Pharmacies de France et de l'Etranger.
A Saumur: pharmacies Gabelin, rue d'Orléans, et Chedevergne, rue de la Tonnelle. — A Angers: pharmacie Brard, 3, rue Boissel; — Pharmacie centrale; — Gaillard, angle de la rue Desjardins; — L. Jeanneau, 57, rue Beaurepaire. (233)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné